

Madame/Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, les enseignant·e·s sont tenu·e·s d'accueillir dans vos écoles les enfants de personnels soignants qui en feraient la demande. De plus, Monsieur l'Inspecteur d'Académie invitait ce matin par mail « (...) *les personnels, qui n'accueillent pas actuellement d'enfants de personnels soignants, mais qui sont volontaires pour assurer cet accueil, (à) se faire connaître auprès de leur inspecteur de circonscription.* » afin de les répartir au mieux en fonction des besoins.

Vous le savez, les enseignant·e·s sont bien entendu prêt·e·s à se mobiliser en ces circonstances difficiles et nombreux·ses sont volontaires pour s'engager en soutien aux personnels de soin.

Cependant, ils ne peuvent le faire sans que les conditions de sécurité soient absolument garanties dans les écoles : désinfection des locaux, mais aussi présence de gel de désinfection et de masques de protection. La carence de matériel de protection, constatée dans la plupart des écoles, rebute nombre de collègues qui sinon se porteraient volontaires. Ils ont le sentiment légitime d'être surexposés et encore une fois traités à la légère.

Le SNUipp-FSU 04, syndicat majoritaire pour le premier degré, est interpellé par de très nombreux collègues à ce sujet : il vous appelle donc, si ce n'est déjà fait, à garantir ces conditions optimales dans les établissements de votre commune concernés par cet accueil. Les enseignant·e·s seront d'autant plus nombreux·ses à se mobiliser qu'ils·elles seront rassuré·e·s sur leur conditions d'exercices.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous saurez porter à ce courrier, nous vous assurons de notre plus entier soutien en ces circonstances difficiles.

Cordialement,

L'équipe du SNUipp-FSU 04